

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE NOTRE DAME DES MARINS DU MARDI 20 FEVRIER 2007

M. LOMBARDI, Président du Conseil de Quartier, est accompagné de M. le Maire Paul LOMBARD, de Messieurs CHARROUX, THERON, GONTERO, KOWALCZYCK et de Mmes KINAS et ISIDORE. Il remercie les élus, les habitants, fonctionnaires municipaux, et partenaires de leur présence.

M. LOMBARDI rappelle que les conseils de quartier existent à Martigues depuis 25 ans. Ils permettent aux élus d'effectuer un travail de proximité auprès de la population pour échanger, informer des choix, des projets, mais aussi apporter des améliorations au quotidien.

En 2006, sur la Commune, plus de 5 000 habitants ont participé à la vie des conseils de quartier. A Notre Dame des Marins, 228 personnes ont participé aux diverses réunions de quartier et 120 personnes étaient récemment présentes aux vœux du Maire.

La Municipalité a établi Martigues à un niveau moderne de fonctionnement et de services. Elle a préparé son avenir pour aujourd'hui livrer un **Martigues Moderne, Dynamique et Attractif**.

**Martigues Moderne**, en développant et en inscrivant Martigues dans son temps. Egalement en créant les nouveaux quartiers de Figuerolles, des Vallons, de l'Escaillon et en offrant à la population de nouveaux équipements tels que la nouvelle école de Danse, le complexe funéraire de Réveilla, le parc de Figuerolles.

**Martigues Dynamique** avec 7 zones d'activités commerciales qui comptent 2 650 entreprises générant 9 792 emplois locaux et qui continuent d'attirer de nouvelles enseignes. **Martigues Attractive**, avec des investissements en matière d'aménagement et d'équipements touristiques qui hissent Martigues vers un statut de ville balnéaire.

La Ville agit également dans le **domaine social** par l'action des Maisons de Quartiers sur les divers territoires de la commune et par son service social. Par ailleurs, elle a soutenu le développement de la qualité de soins de l'Hôpital devenu l'un des plus performant de la Région.

La politique municipale s'appuie sur des **principes fondamentaux d'égalité, d'équité et de solidarité** qui se concrétisent par des services publics de qualité en répondant au besoin des personnes : santé, crèches, foyers, animations sportives...

Pour la Municipalité, il est important que les habitants puissent bénéficier de ces services à moindre coût. Pour exemple, une famille ne paie que 1,85 euros du prix du repas de son enfant à la restauration scolaire, tandis que la Ville prend 10,62 euros à sa charge. D'autre part, la gratuité domine pour les services de la Médiathèque, du Musée, des transports scolaires.

Cette politique est permise par un **budget ambitieux et une bonne maîtrise publique** des dépenses. La Municipalité a voté un budget de 131 millions d'euros dont 17 millions seront consacrés aux investissements qui renforceront le développement de la Commune. Ces investissements importants sont permis par une taxe professionnelle perçue sur les grosses entreprises qui soutiennent l'emploi local. En outre, cela permet de ne pas augmenter la part d'imposition des ménages en 2007, ni en 2008.

**Préparer le Martigues de 2010**, c'est prendre en compte la démographie de la Commune qui s'accroît. Cela nécessite de continuer à construire le territoire de Martigues en fonction de nouveaux besoins, tout en ayant la volonté de conserver une urbanisation à taille humaine. La Ville prévoit son extension sur la route Blanche pour relier la zone dite de Saint-Macaire au pied du lycée Jean Lurçat.

Parallèlement, la Commune poursuit son **développement économique et commercial** sur la zone de Caronte. En terme de **politique touristique** sur le littoral, la Ville accueille un village vacances privé à Carro, un centre de Thalassothérapie à Sainte-Croix et prévoit une remise à niveau de tous ses campings municipaux.

La **redynamisation du centre-ville** reste constamment au centre des préoccupations municipales, c'est pourquoi sont prévus le réaménagement du Cours à Jonquières, le comblement de lanse de Ferrières dédié à un jardin public, la construction d'un pôle Petite Enfance sur le champ à Mathieu, et d'un pôle Justice à Caronte.

La **construction de la Communauté d'Agglomération** de Martigues, Port de Bouc et Saint-Mitre s'enrichit de nouvelles compétences.

Les services des transports, la gestion des déchets, celle de l'eau, sont menés à l'échelle d'un territoire plus pertinent, ainsi que récemment l'accompagnement à l'emploi par le biais de la Maison de l'Emploi à l'Île.

La question du **logement** conserve son caractère prioritaire dans un contexte de crise sans précédent. La règle nationale des 20% de logements locatifs sociaux continue impunément d'être contournée. Martigues, en possède 34%, mais ne peut résoudre de manière isolée cette problématique.

Le **quartier de Notre Dame des Marins est abordé ensuite**. M. LOMBARDI fait un bilan des **réalisations en 2006** qui ont amélioré le quotidien des habitants :

➤ Pour répondre au problème de **stationnement** Allée Soleibeau 15 places de parking avaient été créées devant le bâtiment Alizée. 10 nouvelles places ont été réalisées devant le bâtiment Brick.

➤ Pour lutter contre les problématiques canines dans les espaces verts, les halls et les pieds d'immeubles, trois **espaces canins** dans le quartier ont été formalisés. Autre solution en cours : les **accès colline**. Le premier a été réalisé devant le bâtiment Hyppocampe. Cet espace agréable à flanc de colline est déjà apprécié. Trois autres accès sont prévus. Cependant, seule la bonne volonté des propriétaires de chiens permettra à long terme d'obtenir des résultats.

Autres réalisations : **l'aire à conteneurs** du bâtiment Gondole, la **réfection du cheminement** menant à l'aire de jeux du Moulin, la **fresque artistique** du terrain d'évolution, la création de **jardinières** aux bâtiments Alizé et Arche.

En septembre dernier, dans le cadre des **journées Européennes du patrimoine**, le quartier de Notre Dame des Marins a été mis à l'honneur avec une visite architecturale du quartier, de l'école maternelle et de la chapelle des Marins. Cette visite s'est achevée par un rafraîchissement et un concert provençal dans la chapelle. Enfin, en Mairie un débat-conférence sur l'historique du quartier avec les architectes concepteurs a donné lieu à un moment riche et passionnant.

M. LOMBARDI informe d'une action en cours intitulée « **NDM Quartier Propre** » ce projet est mené avec plusieurs partenaires, école primaire Di Lorto, la Maison de Quartier, le Service Développement des Quartiers, l'Association SPNE, les Services Techniques Municipaux.

Trop d'espaces dans le quartier sont jonchés de détritrus, aussi une campagne de sensibilisation est menée auprès des enfants et l'on espère une prise de conscience des adultes et parents.

Une visite du centre de tri des déchets a été réalisée, des interventions pédagogiques sur l'environnement naturel, les déchets et le tri-sélectif ont été menées à l'école primaire. La découverte de la nature méditerranéenne a donné lieu à des temps d'animation à la Maison de Quartier. Enfin, des élèves du primaire ont pu constater les points noirs et participer à un ramassage symbolique de déchets.

L'école primaire sera ouverte aux parents le **samedi 14 avril 2007**. Les enfants à cette occasion feront un retour des temps d'animation et sensibiliseront leurs parents.

Ce projet se conclura par un temps de ramassage collectif des déchets et encombrants sur le quartier le **samedi 19 mai 2007 à 9h30, rendez-vous Place Centrale**. Cette action de nettoyage rassemblera toutes les personnes de bonne volonté, les partenaires Ville, associatifs et les enfants et leurs parents. Un rafraîchissement à 11h00 clôturera cette action avec la remise d'un Tee-shirt : « j'aime mon quartier, NDM quartier propre ».

**Les perspectives d'aménagement en 2007** portent sur la création de deux nouveaux accès colline aux bâtiments A et G la réfection des boulo-dromes de la colline et du bâtiment Ibis, l'élaboration d'un cheminement poussettes à l'aire de jeux du moulin. Le talus sous le bâtiment Frégate sera minéralisé ce qui stoppera l'écoulement de boue dans le tunnel.

Allée Soleilbeau, la verbalisation sur les emplacements côté droit du trottoir perdure malgré les demandes d'indulgence de la Ville auprès de la Police Nationale. Afin de régler cette situation, la voie sera décalée sur la gauche avec une suppression du trottoir devant les garages. L'espace gagné permettra de régulariser définitivement le stationnement côté droit. Cette modification nécessite une étude technique, un chiffrage et sera inscrite au budget en 2008.

**Monsieur le Maire** prend la parole pour souligner que la France vit un moment historique, celui de l'élection présidentielle au suffrage universelle. Il souhaite que la population prenne conscience de l'importance du contexte politique qui se joue car ces votes désigneront le Président et les députés qui feront les lois de demain.

Il poursuit ses propos en affirmant sa satisfaction de voir Martigues pleinement dans son temps avec une population d'environ 46 000 habitants qui jouit d'un niveau d'équipement social, culturel, sportif remarquable. Il souligne que cette situation, cette prospérité est enviée de Marseille et qu'une menace plane pour l'avenir car on cherche d'autorité à absorber le territoire de Martigues dans celui de la Communauté Urbaine de Marseille. Cette absorption viserait à capter les ressources fiscales de Martigues pour financer les projets d'un Grand Marseille. Ce serait au détriment de la proximité élus-habitants et appauvrirait l'autonomie locale de la Ville.

C'est pourquoi, pour le prochain mandat, Monsieur le Maire souhaite renforcer le développement de la Ville et son poids démographique à 50 000 habitants, afin de consolider le statut de Martigues ville centre de l'Ouest de l'Etang de Berre.

Il ambitionne de consolider les services publics, par le maintien de l'antenne EDF à Martigues, ainsi que les Affaires Maritimes qui en définitive ont plus de compétences et de raison d'être ici qu'à Marseille.

Il refuse ces logiques de mutation de personnels, de services qui par la disparition de permanences, d'équipes d'entretien, de postes de direction, à la Poste ou à d'EDF, ne servent qu'à déguiser l'affaiblissement du service public. Il précise tout de même que les élus seuls ne peuvent pas tout faire car pour peser il faut l'appui de la population. Ainsi les 8 000 pétitions obtenues pour la défense du service public ont fait le poids dans la discussion face au Préfet.

La **discussion** débute à propos des **chenilles processionnaires** et des nuisances qu'elles occasionnent. Un traitement aérien par hélicoptère a bien été réalisé sur la zone centre de la ville. Cependant l'hiver étant particulièrement doux, les chenilles ne s'enterrent pas et leur présence hors sol est particulièrement importante. A la demande des habitants, le Service des Espaces Verts pourra intervenir de manière ciblée. Une habitante signale que l'école maternelle Di Lorto est également exposée, cette information sera suivie par le Service concerné.

Une habitante du bâtiment Goëlette prend la parole pour exprimer les **difficultés de stationner** le soir par manque de places. Elle exprime son mécontentement de constater que la Police Nationale verbalise, à des heures tardives la nuit ou au petit matin des personnes qui n'ont d'autre choix que de stationner de manière irrégulière. M. LOMBARDI répond que la Ville crée des places de parking autant que possible, mais la place commence à manquer, le foncier n'appartient pas partout à la Ville. D'autre part, les contraintes techniques deviennent telles que le coût de réalisation de places de parking atteint des prix considérables.

La Ville étudie le foncier du parking du bâtiment Goëlette qui appartient pour partie à l'OPAC, à la Ville et à une copropriété privée afin d'envisager à terme son réaménagement global.

Monsieur le Maire s'engage à interpeller à nouveau le Commissariat pour demander une indulgence la nuit, dans la mesure où le stationnement n'est pas source de danger sur une voie d'accès pompiers, une place pour personnes à mobilité réduite, ou en zone piétonne. Il précise qu'il ne peut pas retirer les P.V, et que le Commissariat en matière d'indulgence a le dernier mot.

Un riverain du Boulevard de Maillane signale un miroir cassé au croisement de la Traverse Mireio. M. LOMBARDI remercie l'habitant de ce signalement qui sera pris en compte par le service des Ateliers Municipaux. Il précise que ce type de signalement se fait également très bien par le biais du numéro vert « Allo-Martigues » 0800 15 05 35.

**Le Conseil de Quartier de Notre Dame des Marins** a eu  
Lieu le mardi 20 février 2007 au restaurant scolaire Di Lorto  
Il a débuté vers 17h30 pour une durée de 1h30

**46 personnes** étaient présentes  
réparties de la manière suivante :

- **Monsieur le Maire**
- **7 Elus**, Messieurs LOMBARDI, CHARROUX, GONTERO, THERON  
KOWALCZYCK, Mesdames KINAS, ISIDORE
- **9 Techniciens** représentants des Services municipaux,
- **1 Représentant** de l'OPAC
- **2 Représentants** de la CNL
- **3 Journalistes**
- **23 habitant(e)s** représentants d'associations